

## **Réunion du conseil d'administration de l'AMCB du 9 novembre 2023**

*Présents : Joël Guyot de Caila, Michel Boffet, François Monnier, Daniel Portrait, Yves Chatagnier, Roland Aubret, Marcel Messinéo, Patrick Chavany, Corinne Forgeat, Bernard Bonnet, Daniel Portrait. Michel Vinauger, excusé, arrive en fin de séance.*

*Absents excusés : Thérèse Clément, Nicole Trouillet et Laurent Cohen.*

*L'ordre du jour est donné par le président qui précise qu'il n'y a pas eu de réunion depuis le 14 décembre 2022, compte tenu de son état de santé.*

*Bilan du voyage en Italie, point sur les concerts passés et à venir, lieu et jours et heures de répétition, AG et son repas, composition du conseil et du bureau dans le futur proche, règlement des répétitions et cotisations, questions diverses.*

### **BILAN FINANCIER DU VOYAGE EN ITALIE**

Corinne expose et détaille les chiffres de cette manifestation exceptionnelle : 31 075 € de recettes pour 35 853€70 de dépenses soit un déficit de 4 778 € 70 pris en charge par l'Association comme prévu initialement. François qui a assuré l'intégralité de l'organisation précise que pour une prochaine sortie de ce type, il ne sera plus possible de travailler autant à la carte et que chaque participant sera traité de la même façon. « Tous pour un et un pour tous. » Gestion trop compliquée oblige.

### **LES CONCERTS**

Reprise, après la coupure sanitaire, en mars 2022 à Charlieu, puis Trambly en avril avant le déplacement à Aumetz. Dyo en mai, Marcigny en juin, Anglure sous Dun en juillet.

Pour la saison 2022/2023 : Semur en septembre (avec une sortie « inoubliable » sur Je m'en vas), 24 et 25 septembre à Paray le Monial avec la réception de nos amis Angevins, Briennon en novembre, St Germain en Brionnais en décembre, Charolles en février, Vendennesse en mai. Puis en juin nos trois jours en l'Italie et Pouilly Fuissé en terminant par Le Donjon en juillet,

Pour la saison 2023/2024 nous avons commencé par Chauffailles en septembre et dernièrement Charlieu en octobre, à venir Marcigny le 25 novembre et Pont de Veyle en mars 2024 qui devrait inaugurer notre nouveau calendrier qui sera désormais en année civile et non plus en saison.

D'autres sollicitations, en avril à Villé Morgon, en mai à Toulon sur Arroux, mais aussi à Gévelard, en juin à Marcigny, en octobre à Mailly.

Et évidemment, retour de notre « Avril de Poisson » avec les Voix de l'Est mais sans Voidom de Bourg en Bresse qui ont décliné malgré des exigences auxquelles nous avons répondu favorablement. Le dimanche, Arpège de Macon viendrait participer, sachant que cet engagement génère une réciprocité, il nous faudra donc leur rendre visite.

### **RÉPÉTITIONS**

Plus de répétition le samedi à cause des difficultés pour obtenir la salle de Poisson, toutes les répétitions auront lieu le **mercredi après-midi** en alternance à Vendennesse et à Poisson.

Premier mercredi du mois à Poisson – Troisième mercredi du mois à Vendennes les Charolles.  
Les 5èmes mercredis ne seront pas pris en compte sauf exception.

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Elle aura lieu le 21 décembre à 10 heures à Poisson et sera suivie d'un repas préparé par les deux cuistots choristes Didier C. et François K., l'apéritif sera offert par l'association, les conjoints sont conviés à participer. Au menu : soupe de moules- poulet à la crème-fromage et dessert.  
Le tarif sera prochainement décidé et les inscriptions ouvertes sur le site.

### **COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Compte tenu de la dissolution du Chœur du Val d'Arconce et des désirs de certain(e)s élu(e)s de la première heure de démissionner, au moins cinq nouvelles recrues, issues du CDH, seront bienvenues pour compléter le CA. François mettra prochainement sur notre site un appel à candidature Une réunion du nouveau conseil d'administration décidera du bureau ultérieurement.

### **RÈGLEMENTS DES RÉPÉTITIONS ET COTISATIONS**

Le règlement du dernier trimestre sera réclamé dès la prochaine répétition pour clôturer les comptes 2023 avant l'AG. La cotisation annuelle sera perçue en début d'année, Le CA ayant décidé de travailler dorénavant sur une année civile et non plus sur l'année scolaire (nous n'avons plus d'école de musique à gérer).

### **QUESTIONS DIVERSES**

Il faudra rapidement mettre sur la table la préparation de la venue de nos amis italiens et irlandais en 2025, le temps file très vite et une telle réception demande une organisation importante.

Roland s'inquiète de l'état de notre matériel technique, il lui est donc demandé de faire un état général, des devis éventuels de réparation et/ou de remise en état.

A 17 heures, le président déclare la séance close.

Le Secrétaire : Patrick Chavany